AVIS
AUX
PERES ET MERES.

NOtre Seigneur a toujours témoigné une affection particuliere pour les enfans, à fin de nous faire entendre le zele, que doivent avoir les Pasteurs des ames, Peres, & Meres des enfans pour les instruire dans les principes de la Religion Catholique.

C'est dans cet Esprit que les Apôtres, & les Peres de l'Eglise nous ont recommandé d'avoir un soin particulier de planter, & d'aroser le germe de la foy dans les cœurs, qui dés le moment de leur naissance, & même avant l'usage de la raison ont eu le bonheur de devenir membres de Jesus-Christ par le saint baptême.

Par ce même Esprit on exhorte les Peres & les Meres d'avoir une ottention particuliere, d'instruire leurs enfans de ces grandes verités, d'oû depend leur bonheur eternel, & le salute de leurs ames. C'est une nourriture spirituelle & necessaire, sans la quelle on ne peut croire ny plaire à Dieu.

Plaise au Seigneur, de répandre sa sainte Benediction sur ce petit abregé de ses veritez eternelles, & de faire par sa misericorde, que ces mêmes veritez, qu'il contient, fassent impression sur les cœurs des enfans, & quelles attirent un grand nombre d'ames à Jesus Christ.

IN-